
**COMPTE RENDU DE
L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ORDINAIRE ANNUELLE
ET EXTRAORDINAIRE
DU 4 JUIN 2015**

Le jeudi 4 juin 2015, à 15 heures,

Les Actionnaires de la Société se sont réunis à 51100 REIMS – 5, Place Général Gouraud, en Assemblée Générale Mixte Ordinaire Annuelle et Extraordinaire sur la convocation du Conseil d'Administration.

Les Actionnaires présents, représentés ou votant par correspondance, possèdent ensemble, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 6.833.662 actions ayant droit de vote et, en Assemblée Générale Extraordinaire, 6.833.662 actions ayant droit de vote, sur les 8.876.470 actions ayant droit de vote, pour 8.937.085 actions composant le capital social et représentant, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 13.317.070 voix et, en Assemblée Générale Extraordinaire, 13.317.070 voix, sur les 15.361.323 voix représentées par les actions composant le capital.

Les quorums à atteindre étaient respectivement de 1.775.294 actions pour l'Assemblée Générale Ordinaire et de 2.219.118 actions pour l'Assemblée Générale Extraordinaire.

○ **Présentation des Résultats 2014**

Paul-François VRANKEN – Patrice PROTH

○ **Lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration**

Paul-François VRANKEN - Patrice PROTH - Maître Francesco BETTI

○ **Lecture du Rapport du Président du Conseil d'Administration**

Maître Francesco BETTI

○ **Lecture du Rapport spécial concernant le programme de rachat d'actions de la Société**

Maître Francesco BETTI

○ **Lecture des Rapports des Commissaires aux Comptes**

- Rapport sur les comptes consolidés
- Rapport sur les comptes annuels
- Rapport sur le rapport du Président
- Rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales
- Rapports spéciaux

Franck CHARTON pour AUDIT & STRATEGY, REVISION, CERTIFICATION -

Pierre SARDET pour MAZARS

○ **Lecture et vote des résolutions**

Maître Francesco BETTI

**RÉSOLUTIONS DE LA COMPÉTENCE DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

PREMIERE RESOLUTION :

- *Approbation du bilan et des comptes sociaux de la société VRANKEN-POMMERY MONOPOLE pour l'exercice social clos le 31 décembre 2014,*
- *Quitus de sa gestion au Conseil d'Administration*

⇒ Bénéfice net de 11.476.358,28 €.

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix	% de voix
Pour	347.760	6.483.407	13.314.574	99,9812
Contre	2.494	1	2.496	0,0188
Abstention	0	0	0	0

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

DEUXIEME RESOLUTION :

- *Approbation du bilan et des comptes consolidés du Groupe VRANKEN-POMMERY MONOPOLE pour l'exercice social clos le 31 décembre 2014*

⇒ Bénéfice net de l'ensemble consolidé (part du Groupe) de 25.824 K€.

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix	% de voix
Pour	350.254	6.483.408	13.317.070	100,0000
Contre	0	0	0	0
Abstention	0	0	0	0

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

TROISIEME RESOLUTION :

- *Affectation du bénéfice de l'exercice social clos le 31 décembre 2014*

Bénéfice social		11.476.358,28 €
Report à nouveau antérieur de	+	<u>34.306.317,00 €</u>
Soit ensemble	=	45.782.675,28 €

de la manière suivante :

- à la réserve spéciale œuvres d'art	180.680,81 €
- au compte de report à nouveau	36.664.909,47 €

Distribution de : 8.937.085,00 €

Soit : 1 Euro par action, éligible à l'abattement de 40% - article 158-3 CGI aux conditions dudit article.

Mise en paiement à compter du 15 juillet 2015.

EXERCICE	DIVIDENDE GLOBAL	DIVIDENDE PAR ACTION	ABATTEMENT (art. 158-3 du CGI)
Au titre de 2011	7.037.954,70 € (**)	1,05 € (**)	0,42 € (*)
Au titre de 2012	7.149.668,00 € (***)	0,80 € (***)	0,32 € (*)
Au titre de 2013	7.149.668,00 € (***)	0,80 € (***)	0,32 € (*)

(*) Abattement de 40% ouvert aux seuls dividendes distribués à des personnes physiques résidentes fiscales en France.

(**) Pour 6.702.814 actions composant le capital social.

(***) Pour 8.937.085 actions composant le capital social.

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix	% de voix
Pour	350.254	6.483.408	13.317.070	100,0000
Contre	0	0	0	0
Abstention	0	0	0	0

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

QUATRIEME RESOLUTION :

- *Approbation des conventions réglementées visées aux articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce*

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix	% de voix
Pour	350.254	6.483.408	13.317.070	100,0000
Contre	0	0	0	0
Abstention	0	0	0	0

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

CINQUIEME RESOLUTION :

- *Approbation du montant des amortissements excédentaires et autres amortissements et des charges et dépenses non déductibles des résultats imposables de la Société*

Montant des amortissements excédentaires
et autres amortissements

10.740 €

Montant des charges et dépenses non déductibles
des résultats imposables

565.961 €

Montant total de l'imposition qu'ils représentent environ

219.146 €

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix	% de voix
Pour	350.254	6.483.408	13.317.070	100,0000
Contre	0	0	0	0
Abstention	0	0	0	0

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

SIXIEME RESOLUTION :

- *Programme de rachat d'actions*

⇒ Mettre fin au programme de rachat en cours décidé par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 5 Juin 2014

⇒ Autoriser le Conseil d'Administration à procéder à des achats en bourse d'actions de la Société

Le Prix maximum d'achat par action ne pourra dépasser 75 € hors frais, compte tenu de l'évolution du cours

Le Conseil d'Administration pourra ajuster le prix d'achat en cas de modification de la valeur nominale de l'action, d'augmentation de capital

Le nombre d'actions susceptibles d'être détenus ne pourra excéder 10 % du capital, soit 893.708 actions

La société Vranken-Pommery Monopole n'envisage pas d'utiliser plus de 30 % de cette autorisation, soit à hauteur de 268.112 actions représentant 3 % du capital social

Le montant maximum théorique des fonds destinés à la réalisation de ce programme est de 67.028.100 €

Les actions pourront être achetées par tout moyen

Autorisation donnée pour une durée de 18 mois à compter de l'Assemblée Ordinaire Annuelle, soit jusqu'au 3 décembre 2016

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix	% de voix
Pour	9.289	6.483.407	12.976.103	97,4396
Contre	340.965	1	340.967	2,5604
Abstention	0	0	0	0

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

SEPTIÈME RÉOLUTION :

- *Renouvellement du mandat d'Administrateur de Madame Mailys VRANKEN-THIERRY*

Jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera en 2021 sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2020

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix	% de voix
Pour	232.449	6.483.407	13.199.263	99,1153
Contre	117.805	1	117.807	0,8847
Abstention	0	0	0	0

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

HUITIÈME RÉOLUTION :

- *Ratification de la décision de cooptation de Monsieur Pierre GAUTHIER en qualité d'Administrateur*

Jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera en 2016 sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2015

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix	% de voix
Pour	350.250	6.483.408	13.317.066	99,9999
Contre	4	0	4	0,0001
Abstention	0	0	0	0

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

NEUVIÈME RÉOLUTION :

- *Nomination de Monsieur Michel FORET en qualité d'Administrateur*

Compte tenu du nouvel effectif du Conseil d'Administration : décision de porter à 72.000 € le montant global des jetons de présence à verser au titre de l'exercice 2015

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix	% de voix
Pour	83.285	6.483.408	13.050.101	97,9952
Contre	266.969	0	266.969	2,0048
Abstention	0	0	0	0

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

DIXIEME RESOLUTION :

- *Fixation du montant global des jetons de présence*

Compte tenu du nouvel effectif du Conseil d'Administration : décision de porter à 72.000 € le montant global des jetons de présence à verser au titre de l'exercice 2015 et pour l'avenir

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix	% de voix
Pour	350.250	6.483.408	13.317.066	99,9999
Contre	4	0	4	0,0001
Abstention	0	0	0	0

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

ONZIEME RESOLUTION :

- *Pouvoirs*

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix	% de voix
Pour	350.254	6.483.408	13.317.070	100,0000
Contre	0	0	0	0
Abstention	0	0	0	0

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

RÉSOLUTIONS DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRORDINAIRE

DOUZIEME RESOLUTION :

- Augmentation de capital social, dans la limite de 3% dudit capital, réservée aux salariés de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription, délégation de compétence, de décision et de pouvoirs de réalisation donnée au Conseil d'Administration,

Durée : 26 mois

Prix de souscription par action ne pouvant être :

- supérieur à la moyenne des cours cotés des vingt séances de bourse précédant le jour de la décision du Conseil d'Administration fixant la date d'ouverture de la souscription,
- inférieur de plus de 20% à cette moyenne

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix	% de voix
Pour	339.803	3.304	346.411	2,6012
Contre	10.451	6.480.104	12.970.659	97,3988
Abstention	0	0	0	0

Le quorum étant atteint, la résolution est rejetée.

TREIZIÈME RÉOLUTION :

- Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de consentir des options de souscription d'actions dans la limite de 2 % du capital social, au profit des membres du personnel et mandataires sociaux qu'il déterminera parmi ceux de la Société et des sociétés qui lui sont liées

Délai de l'option : 5 ans

Durée : 38 mois à compter de la présente Assemblée Générale

Renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions qui seront émises au fur et à mesure des levées d'options.

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix	% de voix
Pour	11.592	6.483.407	12.978.406	97,4569
Contre	338.662	1	338.664	2,5431
Abstention	0	0	0	0

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée

QUATORZIÈME RÉOLUTION :

- Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de consentir des options d'achat d'actions au profit des membres du personnel et mandataires sociaux qu'il déterminera parmi ceux de la Société et des sociétés qui lui sont liées

Délais de l'option : 5 ans

Durée : 38 mois à compter de la présente Assemblée

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix	% de voix
Pour	11.592	6.483.407	12.978.406	97,4569
Contre	338.662	1	338.664	2,5431
Abstention	0	0	0	0

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

QUINZIÈME RÉOLUTION :

- Délégation de compétence, de décision et de pouvoirs de réalisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'augmentation du capital social, par émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou d'autres valeurs mobilières de la Société pouvant donner accès immédiatement ou à terme, au capital social et ce, pour un maximum en nominal de 45.000.000 d'Euros

Durée : 26 mois à compter de la présente Assemblée Générale

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix	% de voix
Pour	345.457	6.483.407	13.312.271	99,9639
Contre	4.797	1	4.799	0,0361
Abstention	0	0	0	0

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

SEIZIÈME RÉOLUTION :

- Délégation de compétence, de décision et de pouvoirs de réalisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'augmentation du capital social, par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou d'autres valeurs mobilières de la Société pouvant donner accès immédiatement ou à terme, au capital social et ce, pour un maximum en nominal de 45.000.000 d'Euros

Durée : 26 mois à compter de la présente Assemblée Générale

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix	% de voix
Pour	83.038	6.483.368	13.049.774	97,9928
Contre	267.216	40	267.296	2,0072
Abstention	0	0	0	0

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

DIX-SEPTIEME RESOLUTION :

- Délégation de compétence, de décision et de pouvoirs de réalisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder, par une offre par placement privé, à l'émission d'actions (à l'exclusion des actions de préférence), ou de valeurs mobilières donnant accès, par tous moyens, immédiatement et/ou à terme, au capital de la Société et ce, pour un maximum en nominal de 45.000.000 d'Euros

Durée : 26 mois à compter de la présente Assemblée Générale

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix	% de voix
Pour	83.276	6.483.368	13.050.012	97,9946
Contre	266.978	40	267.058	2,0054
Abstention	0	0	0	0

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

DIX-HUITIEME RESOLUTION :

- Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec ou sans droit préférentiel de souscription, au même prix que celui retenu pour l'émission initiale.

Durée : 26 mois à compter de la présente Assemblée Générale

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix	% de voix
Pour	83.289	6.483.407	13.050.103	97,9953
Contre	266.965	1	266.967	2,0047
Abstention	0	0	0	0

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

DIX-NEUVIÈME RÉOLUTION :

Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social dans la limite d'un montant maximum de 45.000.000 €, par incorporation au capital des réserves, bénéfiques ou primes, à réaliser pour attribution gratuite d'action et/ou par élévation du nominal des actions.

Durée : 26 mois à compter de la présente Assemblée Générale

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix	% de voix
Pour	347.951	6.483.408	13.314.767	99,9827
Contre	2.303	0	2.303	0,0173
Abstention	0	0	0	0

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

VINGTIÈME RÉOLUTION :

- Pouvoirs au Conseil d'Administration d'imputer sur les paiements afférents aux augmentations de capital susvisées les frais, droits et honoraires occasionnés par lesdites augmentations de capital et de prélever également sur ces sommes le complément de réserve légale,

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix	% de voix
Pour	350.254	6.483.408	13.317.070	100,0000
Contre	0	0	0	0
Abstention	0	0	0	0

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

VINGT-ET-UNIÈME RÉOLUTION :

- Autorisation au Conseil d'Administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions ordinaires existantes ou à émettre au profit de catégories de bénéficiaires choisis par le Conseil d'Administration parmi les membres du personnel salarié et/ou les mandataires sociaux de la Société et des sociétés qui lui sont liées (sociétés-mères ou filiales):

- *fixation du pourcentage maximal du capital pouvant être attribué,*
- *fixation du délai maximum pendant lequel l'autorisation peut être attribuée,*
- *fixation du délai maximum pendant lequel l'autorisation peut être utilisée,*
- *détermination de la durée minimale de la période d'acquisition*
- *et détermination de la durée minimale de l'obligation de conservation des actions par les bénéficiaires*

Durée : 38 mois à compter de la présente Assemblée

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix	% de voix
Pour	85.588	6.483.407	13.052.402	98,0125
Contre	264.666	1	264.668	1,9875
Abstention	0	0	0	0

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

VINGT-DEUXIÈME RÉOLUTION :

- Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à la réduction du capital social par annulation d'actions propres détenues par la Société dans un maximum de 10 % du capital social

Durée : 18 mois à compter de la présente Assemblée

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix	% de voix
Pour	350.241	6.483.368	13.316.977	99,9993
Contre	13	40	93	0,0007
Abstention	0	0	0	0

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

VINGT-TROISIÈME RÉOLUTION :

- Pouvoirs

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix	% de voix
Pour	350.254	6.483.408	13.317.070	100,0000
Contre	0	0	0	0
Abstention	0	0	0	0

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.